SG BLACKROCK OBLIGATIONS EURO

Rapport mensuel

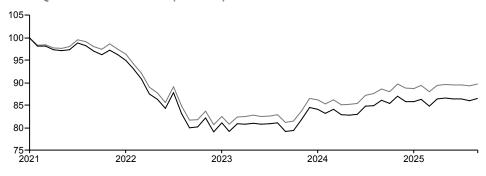
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Sustainable SRI Index (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans, en investissant de manière prépondérante dans des titres de créances négociables à revenu fixe non spéculatifs (Investment Grade). La sélection des émetteurs combine des critères d'analyse financière et extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



SG BlackRock Obligations Euro
Benchmark (indice de référence)

PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
Fonds	0,56%	0,20%	0,86%	0,49%	2,66%	-	-3,05%
Benchmark	0,36%	0,17%	1,01%	1,15%	3,16%	-	-2,31%
Ecart	0,19%	0,03%	-0,15%	-0,66%	-0,50%	-	-0,74%

Performances calendaires	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	1,54%	6,84%	-17,76%	-	-
Benchmark	2,63%	7,19%	-17,18%	-	-
Ecart	-1,10%	-0,35%	-0,59%	-	-

Source : Société Générale Investment Solutions France

DONNÉES DE RISQUE

		Volatilité			
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	3,85%	5,45%	-		
Benchmark	3,50%	5,05%	-		

Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque de change, Risque actions

SEPTEMBRE 2025

PART CAPITALISATION EUR VL FR0050000423 86.52

Actifs nets 1507,67 M€

Indicateur synthétique de risque ISR









7

Risque plus faible Risque plus élevé
Rendement Rendement
potentiellement plus potentiellement plus élevé
faible

SFDR

Art 8

Minimum d'investissement durable

20%

Date de lancement

28 janvier 2021

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG IS (France)

Société de gestion en délégation

Blackrock

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

EUR

Valorisation/Soucription/Rachat

Quotidien

Valeur liquidative d'origine

100 EUR

Souscription minimum

1 millième de part

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée 2,00% Coûts de sortie 0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais

administratifs et

1,03%

d'exploitation

Coûts de transaction 0,11%

Coûts accessoires

Frais de performance

0.00%

Benchmark (indice de référence)

Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Sustainable SRI Index

Eligibilité

Assurance-Vie

Comptes titres ordinaire

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant:

www.sg29haussmann.societegenerale.fr





SG BLACKROCK OBLIGATIONS EURO

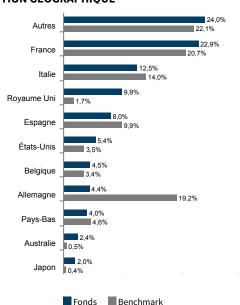
SEPTEMBRE 2025

Critères financiers

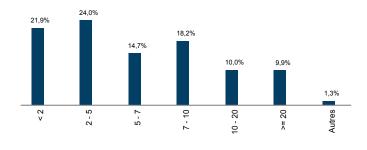
STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Maturité moyenne (années)	9.67Y
Rendement du portefeuille à échéance	3.3
Sensibilité aux taux d'intérêt	6.6
Notation moyenne	A

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



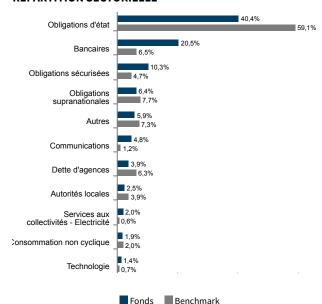
RÉPARTITION PAR MATURITÉ



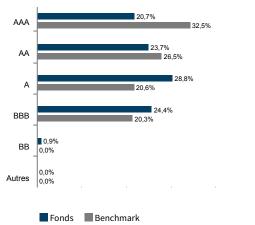
10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids	Secteur	Pays	
France (république)	10,9%	Etat	France	
Italie (république)	8,9%	Etat	Italie	
Espagne (royaume)	6,0%	Etat	Espagne	
Union européenne	4,3%	supranationales	Supranational	
Nationwide Building Society	2,2%	obligations d'entreprises	Royaume Uni	
Belgique (royaume)	2,2%	Etat	Belgique	
Portugal (république)	1,8%	Etat	Portugal	
Belgique (royaume)	1,6%	Etat	Belgique	
BPCE SA	1,5%	obligations d'entreprises	France	
Pays-Bas (royaume)	1,4%	Etat	Pays-Bas	

RÉPARTITION SECTORIELLE



RÉPARTITION PAR NOTATION



Source: Société Générale Investment Solutions France

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.





Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

Univers **Fonds** Note de qualité ESG* 6,9 7.1 Couverture de la notation ESG 75,60% 99,43% Note ESG AA Α Empreinte carbone 46,8 51,1 (tonnes de CO2 / million investi) Couverture de l'empreinte carbone 100,00% 99,90%

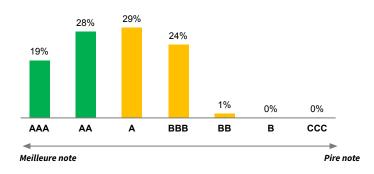
Investissement durable **Objectifs environnementaux Objectifs sociaux** Taxonomie

INDICATEURS DE DURABILITE



Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour Paris-New-York

RÉPARTITION PAR NOTES ESG



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
TenneT Netherlands B.V.	14,7%	1,2%
Iberdrola Finanzas, S.A.U.	27,3%	0,9%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	26,4%	0,8%
EQUINIX, INC.	70,8%	0,6%
Digital Dutch Finco B.V.	92,2%	0,2%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



INDICATEURS D'IMPACT

Part des obligations vertes

Univers: 7.1%

Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%

Main-d'œuvre représentée par des conventions collectives

Univers: 62.8%

Couverture MSCI (fonds/univers) 25,2%/12,6%

Membres indépendants au Conseil d'administration

Univers: 83,6%

Couverture MSCI (fonds/univers) 40,8%/23,0%

Violations des principes des Nations unies et de l'OCDE

Univers: 68.7%

Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics). Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG



SG BLACKROCK OBLIGATIONS EURO

SEPTEMBRE 2025

COMMENTAIRES DE GESTION

En septembre, les marchés ont adopté un ton favorable au risque après la première baisse de taux de la Fed en 2025, en réponse à la faiblesse du marché du travail américain. Les rendements des Treasuries à 10 ans ont baissé à 4,15 %, soutenus par la réunion de la Fed et la chute du pétrole, l'OPEP ayant évoqué une hausse de production, ravivant les espoirs de baisses de taux plus marquées. La BCE a maintenu ses taux à 2,00 %, jugeant sa politique « bien positionnée », tout en publiant des projections accommodantes pour 2027. L'inflation en zone euro est restée stable à 2,05 % et le PMI composite a légèrement progressé à 51,2. Les Bunds à 10 ans ont peu évolué (+1 pb à 2,71 %). En France, M. Bayrou a essuyé un revers lors d'un vote de confiance, cédant sa place à M. Lecornu. L'agence Fitch a rétrogradé la note souveraine du pays à A+, invoquant la progression de la dette et une instabilité politique persistante. Dans ce contexte, les obligations françaises à long terme ont été marquées par une volatilité prononcée, leurs taux ayant culminé à 4,50 %. Au Royaume-Uni, la BoE a maintenu ses taux à 4,00 %, avec un discours prudent. Les Gilts à 10 ans ont terminé à 4,70 %. L'inflation d'août est restée conforme (3,79 %) et le PMI composite a chuté à 51,0.Le crédit Investment Grade européen a généré un rendement excédentaire de +0,37 %, les spreads se resserrant à 79 pb, les financières surperformant les non-financières. La duration active a augmenté à +0,39 ans. Nous maintenons une position long sur l'Europe, convaincus que l'inflation y demeurera contenue, tandis que nous adoptons une posture vendeuse sur les Treasuries américains, anticipant des dynamiques moins favorables outre-Atlantique. En dette émergente, nous avons renforcé le Mexique en devise forte. Nous restons prudents sur les secteurs cycliques, préférant les défensifs comme les services publics.

GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2002 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaqueentreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des

performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

 Lettre
 CCC
 B
 BB
 BBB
 A
 AA
 AAA

 Note
 0-14
 14-29
 29-43
 43-57
 57-71
 71-86
 86-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par 'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...)
L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- Drapeau Vert : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- Drapeau Jaune: indique un litige qui mérite d'être signalé.
- Drapeau Orange: indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- Drapeau Rouge: indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisi par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au conseil : présence personnes indépendantes au sein des conseils
- Main d'œuvre représentée par des conventions collectives: pourcentage de la maind'œuvre de la société qui est représenté par des conventions collectives, si ce chiffre est déclaré.
- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies : indique si la société respecte les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/ et le site de l'AMF (HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S» et/ou FATCA.Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008.De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions: https://investmentsolutions.societegenerale.fr N°ADEME: FR231725_01YSGB BlackRock® est une marque déposée de BlackRock, Inc. et de ses filiales ("BlackRock") et est utilisée sous licence. BlackRock ne fait aucune déclaration ou garantie concernant l'opportunité d'investir dans un produit ou l'utilisation d'un service offert par SG29 Haussmann. BlackRock n'a aucune obligation ou responsabilité en ce qui concerne l'exploitation, la commercialisation, le commerce ou la vente de tout produit ou service offert par SG29 Haussmann.





